Nouvelles de
SAINT MÉDARD D'AUNIS

BULLETIN n° 130 - mai 2023

Suivez
les indications
et le fléchage.

Bon parcours !

LE NOUVEAU PARCOURS SANTÉ - DÉPART PLAINE DE LA MAIRIE

LE MOT DU MAIRE

Les épisodes de canicule et de sécheresse que nous avons vécus l'année passée nous ont fait craindre le pire, et sont restés dans les mémoires.

La reprise des pluies cet hiver, et surtout depuis le début de l'année, a permis de recharger la nappe du bassin du Curé, et de reconstituer les réserves des barrages de Lavaud et de Mas-Chaban situés en amont de la Charente.

Cette situation devrait nous permettre, en ce qui concerne l'eau potable, de couvrir la période estivale. En effet, si un tiers de l'eau que nous buvons vient du bassin du Curé, les deux autres tiers viennent de la Charente dont le débit doit être soutenu par des lâchers d'eau en période estivale.

Nous constatons d'année en année que la situation se fragilise, nous devons donc tous modifier nos habitudes et faire le maximum pour consommer moins d'eau. Si nous continuons de solliciter les nappes au niveau actuel, nous pourrions nous retrouver dans une situation proche de celles que vivent des départements du sud de la France.

La réserve en eau est aussi directement impactée par l'élévation moyenne de la température. L'évaporation augmente fortement et une bonne pluviométrie ne veut plus dire stabilité de la réserve.

L'élévation de la température est liée à nos émissions de gaz à effet de serre et de carbone. Si de nombreuses pistes sont explorées pour stocker le carbone, le seul moyen que nous avons, au niveau individuel, est d'émettre le moins possible de carbone. C'est l'objectif de notre civilisation si nous ne voulons pas transformer notre terre en fournaise chaque été.

Nous devons donc toutes et tous faire le bilan de nos modes de vie, de consommation et de déplacement, et mettre en œuvre tout ce qui permet de diminuer les émissions.

Dans le cadre du programme « La Rochelle Territoire Zéro Carbone LRTZC», l'agglomération agit sur de nombreux domaines : développement des pistes cyclables sur tout le territoire, évolution de la collecte et du traitement des déchets ménagers et autres, réseau de transport, PAT (plan alimentaire de territoire...et a mis en place une plateforme de rénovation énergétique (PRRE). Ce dispositif doit permettre de réduire de 15 % la consommation d'énergie du parc résidentiel privé à l'horizon 2027.

Ce programme a reçu un vif succès, l'enveloppe consommée à 97% a en conséquence été augmentée de 200 000 €. Une vingtaine d'habitations de la commune ont bénéficié du dispositif.

En ce qui concerne les programmes de la commune, le dossier du pôle commercial est en cours d'instruction ; l'ensemble des raccordements et réseaux de l'extension du pôle santé est réalisé et les consultations des entreprises sont en cours.

Nous avons programmé des travaux de voirie aux abords de l'école, rue du Vieux Fief et rue des Écoles, pour sécuriser et rendre plus facile l'accès aux piétons.

Prenez connaissance de l'ensemble des travaux et programmes, ainsi que le détail du budget 2023 dans les pages suivantes.

Pour les sportifs et les amateurs, le parcours santé est à votre disposition.

Les services techniques ont réalisé la plantation d'une centaine d'arbres et arbustes cet hiver.

Comme je vous l'annonçais en janvier, nous avons fait l'acquisition de la maison en face de la mairie, dans le but de réaliser une salle de conseil plus grande, de pouvoir relocaliser les archives et de pouvoir répondre aux obligations d'accès PMR (personnes à mobilité réduite) aux services de la mairie. Nous pouvons d'ores et déjà accéder à la propriété, et organiser une visite avec le CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement).

Notre commune possède une activité associative très variée, et les demandes de créneaux horaires et de locaux sont nombreuses. La commune s'est dotée de plusieurs salles dont les plannings sont tous très chargés, et dans le but d'optimiser au mieux le planning, j'en appelle à la compréhension de tous.

Tous ces locaux sont très utilisés, et doivent évidemment être rendus propres après chaque activité.

Une nouvelle fois je tiens à saluer l'ensemble de la vie associative de la commune, à attribuer une mention spéciale à tous les bénévoles qui sont les artisans de vitalité communale, et leur faire part de tous les compliments qu'on me rapporte à leur attention.

Par arrêté du 12 mai 2023, le Préfet de la Charente-Maritime a émis un avis défavorable au projet de parc éolien ''Eolise 3 L'Aubertière'', les motifs de cette décision sont ceux que nous avons portés lors des réunions, avis et enquête publique. Ce qui montre la qualité de l'argumentaire que nous avons produit. A ce jour, nous attendons la position du Préfet sur le projet Engie Green.

Le Stade Rochelais nous a fait vivre une finale palpitante, et a remporté sa deuxième coupe d'Europe. Les performances du Stade rayonnent sur toute la région et au delà, et en plus de l'image, les retombées sportives, économiques et touristiques pour notre territoire sont importantes.

Plus que supporters, nous sommes tous partie prenante de ce succès à travers le soutien apporté par l'agglomération au Stade Rochelais. ***''Nous pouvons nous applaudir''***

Roger GERVAIS

Edition et Impression : Information Municipale Mairie de St Médard d'Aunis
Directeur de publication :Roger Gervais - Maire
Dépôt légal à parution - N° 8/83 Prochaine parution : septembre 2023

Mairie : 1 allée de la Mairie
Tél : **05 46 35 81 73** - Fax : **05 46 66 33 54**

Permanences du maire et des adjoints (sur rendez-vous) :
Maire : Roger Gervais

Service à la population, affaires sociales, communication, associations : Liliane Boutet

Commission Urbanisme : Philippe Carbonne

Commission Bâtiments et Patrimoine : Corinne Guerry

Commission Affaires Scolaires/ Enfance/Jeunesse : Paul Chamroeun

Commission Voirie/aménagement de l'espace/environnement : Mélina Tarery
- Pistes cyclables et équipements urbains
  conseiller délégué : Christian Tillaud
- Réseaux et infrastructures
  conseiller délégué : Stéphane Tesson

secretariat@st-medard-aunis.fr

Horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi ouverture de 9h à 12 h

Mercredi ouverture de 13 h à 18 h

Pour toute demande :
secretariat@st-medard-aunis.fr et si vous avez des difficultés à vous déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie, nous vous recevrons en dehors de ces horaires.

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles de notre commune est consultable en mairie ou sur notre site :

www.saint-medard-daunis.fr

NAISSANCES

GIROD Eliott	14/01/2023
COUTAND Martin, Malo	04/02/2023
GOSSET VIAUD Augustin, Zéphyr, Azel	27/03/2023
CHAMPION Juliette	28/03/2023
COQ Raphaël, Xavier, Maxime	28/03/2023
CHIRON Victoire, Romane, Axelle	22/04/2023

MARIAGES

JOTREAU Bernard et BURGÉ Céline	07/01/2023
ARCHAT Stéphane et JESUS Mélanie	21/03/2023
COSTA Denis et BOUCHOT Brigitte	25/03/2023

DÉCÈS

FOUCAUD Aline	02/01/2023
CHEVALLIER Marcelle	04/01/2023
DECOU Jean	21/01/2023
COUPEAU Raymonde	26/01/2023
GASSUAUD Jean-Noël	31/01/2023
MOREAU Hélène	11/02/2023
VARELA Marthe	14/02/2023
LARGETEAU Sébastien	22/02/2023
DORNAT Jacques René	28/02/2023
MARCHETEAU Régine	18/03/2023
BENETEAUD Hélène	30/03/2023

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Rappel sur les liens pour la rénovation énergétique des bâtiments :

Les aides de l'état : www.france-renov.gouv.fr
Les aides de la région : www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/transition-energetique-et-ecologique
Les aides du département :
https://la.charente-maritime.fr/environnement-cadre-vie/habitat/proprietaires-des-aides-pour-vos-travaux
Les aides de l'agglo : https://prre.agglo-larochelle.fr/aides/

Permanences les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les communes suivantes :

1er mercredi de chaque mois à Périgny (bât. Vaucanson CdA),
2ème mercredi de chaque mois à Saint-Vivien (mairie),
3ème mercredi de chaque mois à Saint-Xandre (mairie),
4ème mercredi de chaque mois à Saint-Médard-d'Aunis (mairie).

EXTRAIT DES PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES EN CONSEIL MUNICIPAL

10 JANVIER 2023

DEMANDE DE SUBVENTION pour la construction d'un pôle commercial au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 2023 et de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)

Le montant global de l'opération s'élèverait à 324 100 € HT de travaux et de 35 165 € HT de frais de maîtrise d'œuvre.

	Recettes en €
Département	45 000.00
Etat DETR/DSIL	80 000.00
CDA fond structurant	45 000.00
Autofinancement	189 365.00
Totaux	359 365.00

	Dépenses € HT
Travaux de construction	324 100.00
Maîtrise d'œuvre	35 165.00
	359 265.00

Subventions : 47.31 %	Autofinancement : 52.69 %

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : avis sur la modification de droit commun n°1
Une réunion de la commission d'urbanisme est programmée le 17 janvier 2023 pour formaliser les observations des élus.
La restitution du bilan carbone aux élus aura lieu jeudi 19 janvier 2023 à 18h.

31 JANVIER 2023

SUBVENTION À L'ASSOCIATION SAINT MÉDARD D'AUNIS D'HIER À AUJOURD'HUI

L'association Saint-Médard d'Aunis d'Hier à Aujourd'hui sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle de 300 euros pour l'organisation du Printemps du Livre le 12 mars 2023 en collaboration avec la bibliothèque La Méridienne : présentation par des auteurs confirmés de leur(s) ouvrage(s), bandes-dessinées, romans ou documents historiques, présence d'éditeurs et de professionnels des métiers du livre. Des animations seront organisées tout au long de la journée (conteur, atelier d'écriture). Il est prévu d'accueillir 35 auteurs. La commune émet un avis favorable à la demande.

CONVENTION AVEC LA CDA DE LA ROCHELLE POUR L'ENTRETIEN DE LA ZONE DE CROIX-FORT

La répartition des opérations (techniques et financières) prises en charge directement par les services de la CDA et les opérations effectuées par les services techniques des communes pour le compte de la communauté d'agglomération font l'objet d'une convention qui fixe également la contrepartie financière versée par la CDA de La Rochelle.
Le maire propose de signer la convention d'entretien de la zone d'activités de Croix Fort dont l'objet est la répartition des opérations énumérées ci-dessous.

A la charge de la CDA de La Rochelle :
- entretien et réparations des voiries
- signalisations verticale et horizontale
- gestion et exploitation du réseau pluvial
- éclairage public (mise en place, maintenance, sécurité)
- signalétique

A la charge de la commune :
- entretien des espaces verts (tonte, fauchage, entretien des massifs, taille arbres et haies)
- entretien de la propreté urbaine des voiries et trottoirs (balayage mécanique et manuel)
- entretien systématique de l'éclairage public (relamping et nettoyage des lanternes)

Les missions confiées à la commune font l'objet d'une contrepartie financière calculée sur une base forfaitaire et en fonction des surfaces traitées.
Le montant de cette participation s'élève à 21296.76 euros TTC pour l'année 2023.

TRAVERSE DE L'AUBERTIÈRE DÉPARTEMENTALE 110 E2

Les représentants du département de la Charente-Maritime ont présenté une première esquisse. De nouvelles rencontres auront lieu pour préparer l'avant-projet qui sera présenté aux habitants pour avis.
Les travaux n'auront pas lieu avant 2026. Ils pourraient durer entre 8 à 10 mois. Le montant s'élève à 900 000 € La commune serait subventionnée à hauteur de 60%.
Une nouvelle demande de comptage du passage des véhicules au Treuil Arnaudeau a été formulée.
Corinne Guerry suggère la mise en place d'une signalétique lumineuse pour indiquer la présence de ce carrefour dangereux.
Le radar pédagogique sera placé Route des Pierrières.

RENCONTRE AVEC L'ONG BLEU VERSANT

L'ONG Bleu Versant a pour objectif d'aider les territoires et leurs populations à réduire leurs vulnérabilités liées à l'eau et à s'adapter au changement climatique.
Bleu Versant cherche à désimperméabiliser et renaturer les sols.
Cette ONG rochelaise mène des actions notamment dans les écoles autour de La Rochelle et dans l'île de Ré.
Une intervention est envisagée pour les cours d'école.

AIRE DE JEUX

Le changement de l'aire de jeux de la mairie est en cours.

RÉUNION PESTICIDES À L'INITIATIVE DE LA MAISON DE LA COMMUNICATION DE LA ROCHELLE

La première réunion de médiation sur les pratiques agricoles dans la plaine d'Aunis a eu lieu lundi 30 janvier 2023. Plusieurs réunions sont programmées, une restitution sera faite en avril/mai.

Travail sur les voiries échangées ou cultivées par des agriculteurs, Mélina Tarery adjointe à la voirie précise que ce travail n'a pas pu encore être réalisé et sera programmé et traité par la commission voirie.

REMISE À JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)
Les travaux vont débuter le lundi 20 février 2023 à 18h30.

28 FEVRIER 2023

CONVENTION CADRE POUR LE SERVICE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE-MARITIME
Le maire rappelle la délibération par laquelle la commune a décidé d'adhérer dans le cadre de ces prestations facultatives au service de remplacement créé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime permettant la mise à disposition de personnels sous contrat à durée déterminée telle que prévu à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour effectuer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou pour assurer les missions temporaires (surcroît de travail, besoin saisonnier, accroissement temporaire d'activités…)

Le maire expose que dans un objectif de simplification de la gestion administrative du recours au service de remplacement et s'agissant d'une mission facultative de centre de gestion, il est proposé désormais de passer une convention cadre définissant les modalités d'adhésion et de mise à disposition des agents contractuels du service de remplacement entre la commune et le centre de gestion.
Le maire précise que les modalités tarifaires arrêtées par le conseil d'administration du centre de gestion sont inchangées. Et les frais de gestion représentent 5% du traitement total brut versé à l'agent.

PÔLE COMMERCIAL : CONTRAT DE MAITRISE D'OEUVRE
La commune a entrepris la construction d'un pôle commercial comprenant 3 modules d'une superficie de 166.53 m².
La mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de cet ouvrage comprend les éléments suivants :
- Étude d'esquisse
- Étude d'avant-projet sommaire
- Étude d'avant-projet définitif
- Étude de projet
- Dossier de consultation des entreprises
- Dossier des ouvrages exécutés

Le montant total de la mission confiée au cabinet d'architecture Laurent Guillon situé à Marans s'élève à 35 164.85 € HT représentant 10.85 % du montant prévisionnel des travaux.

BILAN 2022 DES INTERVENTIONS DE LA GENDARMERIE en 2022 sur le territoire de la commune :
- infractions routières, on passe de 45 en 2021 à 98 en 2022
- Interventions, diminution de 94 à 80 (la période Covid a été chargée) dont les violences intrafamiliales de 7 à 34
- Délinquance, dont l'atteinte aux biens, augmentation de 26 à 34, cambriolages de 5 à 7, dépôts sauvages de 0 à 1.

La gendarmerie alerte sur les arnaques bancaires, ne jamais donner ses codes ni dialoguer avec un conseiller au téléphone. Ne jamais recevoir de démarchage à domicile.

Une réunion d'information sera organisée par la mairie pour informer les administrés sur les risques.

LES PLANTATIONS DES ARBRES : sont terminées à l'école, dans la cour des Tilleuls et devant la mairie. Une centaine d'arbres et arbustes a été plantée.

LE SCHEMA DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE est en cours d'élaboration. La commune a confié cette mission à la SAUR.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : le SDEER a été missionné pour procéder au changement des ampoules de l'ensemble des lampes pour des LED, environ 75% des lampes seront remplacées. L'économie réalisée permettra d'amortir la dépense en 3 ans. L'opération est programmée pour l'année 2023.

Prochaines réunions :
Présentation du PCAET Plan climat-air-énergie territorial
Commission des finances

28 mars 2023

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION
Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale initiée par la loi de finances 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales a progressivement été supprimée. A compter de 2023, seules les résidences secondaires et quelques locaux meublés non affectés à l'habitation principale continuent d'être assujettis à la taxe d'habitation.

Depuis l'année 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de l'année 2019. La commune ne votait donc plus de taxe d'habitation, le taux de l'année 2019, à savoir 11.93 % s'appliquait automatiquement aux résidences secondaires et autres locaux meublés.

Dans le courant du mois de mars 2023, la direction départementale des finances publiques a informé les collectivités territoriales de la nécessité de voter à nouveau le taux de taxe d'habitation à compter de 2023.

Compte tenu des hausses des charges générales constatées et soucieux de toujours maintenir une fiscalité la plus juste possible, tout en pérennisant notre potentiel de développement par rapport aux communes de notre bassin de vie, qui ont toutes des taux supérieurs aux nôtres, la commission des finances du 20 mars 2023 avait validé une augmentation de taux produisant une hausse correspondant à environ 1% de recette, soit des taux de TFB : 41,21 % et de TFNB : 66.03 %.

Depuis la tenue de la commission, de nombreuses communes ont perçu leurs factures d'énergies, et il est constaté des montants multipliés par trois.

Une anticipation a été intégrée à la proposition de budget, mais en deçà de ces montants. Pour ne prendre aucun risque et sécuriser le budget, le maire propose au conseil de relever légèrement les taux à TFB : 41,52 % et TFNB : 66,53 % .

28 MARS 2023 suite

Part communale 2022/2023
Taxe foncière propriétés bâties 40.81 %(2022) 41.52%(2023)
Taxe foncière propriétés non bâties 65,39%(2022) 66.53%(2023)
Taxe d'habitation (sur résidences secondaires) 12.14% (2023)

Rappel : Pour le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), le taux communal est cumulé au taux départemental de la TFPB qui est égal en Charente-Maritime à 21,50 %.

La proposition est adoptée,
Pour : 13, abstention : 2 (S. Chopin et S. Lacroix) Contre : 0

COMPTE ADMINISTRATIF 2022, DÉLIBÉRATION SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022
Le compte administratif principal présente un excédent de **530 290.47 €** .

Affectation des résultats de fonctionnement :
- en section d'investissement (compte 1068) **278 485.47 €**
- en section de fonctionnement (excédent de fonctionnement reporté 002) **251 805.00 €.**

DÉTAIL DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES AUX ASSOCIATIONS
ASSOCIATION FIGURINES D'AUNIS = 400,00 €
ACCA SAINT MÉDARD D'AUNIS = 400,00 €
ASSOCIATION APE ENSEMBLE = 400,00 €
ASSOCIATION CLUB SOURIRE D'AUTOMNE = 400,00 €
ASSOCIATION FEELING DANSE = 400,00 €
ASSOCIATION FEP FOURMILIERE = 400,00 €
ASSOCIATION SMAF = 400,00 €
Et St Méd'Art Rock (SMAF) = 4000,00 €
ASSOCIATION STUDIO DES ARTISTES = 400,00 €
MAISON FAMILIALE RURALE PAYS NÉ DE LA MER = 200,00 €
COOPERATIVE SCOLAIRE ST MEDARD D'AUNIS = 400,00 €
SAINT MÉDARD D'HIER A AUJOURD'HUI = 400,00 €
COMITÉ DES FÊTES MUNICIPALES = 1 000,00 €

Sous-total = 9 200.00 €

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DE VOIRIE DE LA CHARENTE-MARITIME POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DES ÉCOLES

Le syndicat de voirie de la Charente-Maritime propose une convention pour la maîtrise d'œuvre et la réalisation de travaux de la rue des Écoles.

Les travaux consisteraient en :
- la création de cheminements PMR et la mise en œuvre de caniveaux ou de bordures
- le rabotage de l'ancienne chaussée et la reprise du revêtement de chaussée
- les fournitures et mise en oeuvre des signalisations verticale et horizontale
- la création d'espaces verts.

L'enveloppe financière prévisionnelle s'élèverait à 70 700 € HT.

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DE VOIRIE DE LA CHARENTE-MARITIME POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'AUBERTIÈRE
Le syndicat de voirie de la Charente-Maritime propose une convention pour la maîtrise d'oeuvre et la réalisation de travaux des rues Basse, Barrère et Petite Rue.

Les travaux consisteraient en :
- le rabotage ou le terrassement de l'ancienne chaussée
- la mise en oeuvre d'un revêtement de chaussée
- la mise en oeuvre de caniveaux ou de bordures
- la création de cheminements PMR
- la création ou la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales
- les fournitures et mise en oeuvre des signalisations verticale et horizontale
- la création d'espaces verts apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception - Éléments de mission de maîtrise d'oeuvre pour les opérations de construction neuve de bâtiment AOR.

L'enveloppe financière s'élèverait à 423 000 euros HT.

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2023 : COMPLÉMENT

Garderie périscolaire	Matin	Petit soir (16h30/18h)	Grand soir (16h30/18h45)	Grand soir seul
Plein tarif	2.00 €	2.80 €	4.00 €	1.20 €
Allocataire CAF	1.90 €	2.70 €	3.90 €	1.20 €

Une colonne concernant le tarif appliqué aux familles qui ne bénéficient que de la garderie de 18h à 18h45 doit être ajoutée (ce tarif concerne les familles dont les enfants participent à l'activité gymnastique).

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
Une prochaine commission est programmée le 17 avril 2023 à 18h30 à L'Archipel.

Une commission des associations est invitée à la réunion de municipalité qui aura lieu le 3 avril 2023.

RECENSEMENT
La commune va effectuer une démarche auprès de l'INSEE pour réaliser un recensement de la population afin de réduire les écarts entre les projections de l'INSEE et la réalité.

PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2023

Fonctionnement recettes 2023 : 1 527 805 €

- produits de services = 109000 €
- impôts et taxes = 852289 €
- dotations = 297711 €
- autres produits de gestion courante = 12000 €
- remboursement sur rémunération = 5000 €
- excédent 2021 reporté = 251805 €

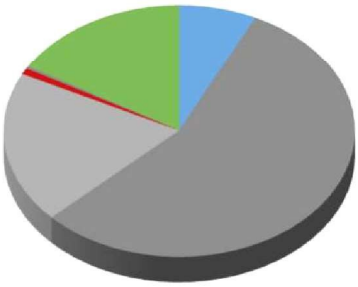

Fonctionnement dépenses 2023 : 1 527 805 €

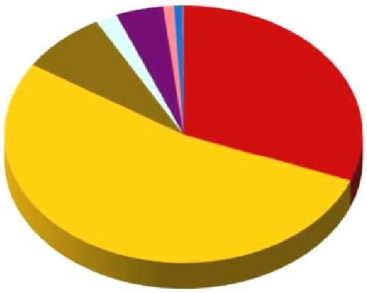

- charges générales = 472650 €
- dépenses de personnel = 812000 €
- autres charges gestion courante = 119690 €
- participations CDA = 30000 €
- participation au SIVOM = 65660 €
- emprunts = 15000 €
- opérations d'ordre = 11805 €
- charges exceptionnelles = 1000 €

Investissement recettes 2023 : 1 562 080€

- FCTVA = 34292,71 €
- excédent capitalisé = 278485,47 €
- excédent reporté = 1066180,17 €
- taxe d'aménagement = 87465,78 €
- cessions d'immobilisations = 75000 €
- opération patrimoniale = 20655,87 €

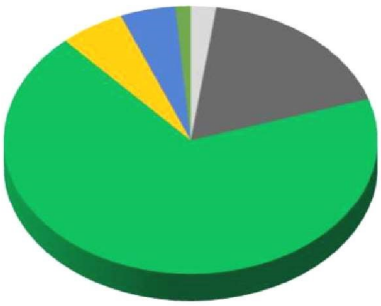

Investissement dépenses 2023: 1 562 080 €

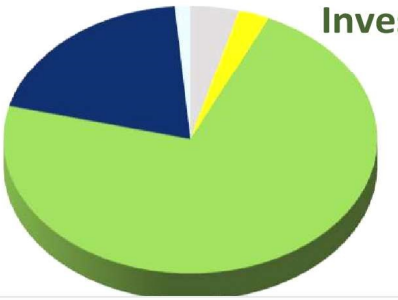

- capital emprunts = 66000 €
- dépenses engagées = 41263,31 €
- opérations d'équipement = 1126332,85 €
- virement budget pôle santé = 307527,97 €
- opération patrimoniale = 20955,87 €

Détail des opérations d'équipement

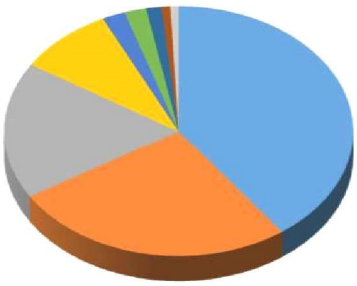

- pôle commercial = 450000 €
- voirie = 295632,85 €
- mairie - réorganisation et acquisition =200000€
- pôle santé = 100000 €
- église = 24000 €
- école du Nouveau Monde = 23000 €
- matériel divers = 16000 €
- cimetière = 9000 €
- études = 8700 €

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CMJ TOUJOURS EN PROJETS ET EN RÉALISATIONS.

Depuis le dernier journal nous avons :

- reconnu le parcours santé mis en place dans la commune.
- invités par la CDA, nous avons assisté à un match de rugby et partagé la victoire du stade rochelais contre l'Ulster
- rencontré le président de l'association du Bonheur pour le Mali et le Maroc avec laquelle nous avons décidé de poursuivre notre collaboration.

  A ce propos nous serons présents à la brocante de septembre afin d'effectuer une collecte au profit de cette association dont nous avons pu constater l'utilisation scrupuleuse de chaque euro pour une mission bien précise. Le trésorier nous avait confié son bilan !
- préparé la commémoration du 8 mai 2023 afin d'être présents au Monument aux Morts et poursuivre ainsi notre devoir de mémoire
- ébauché la stratégie du futur voyage à l'Assemblée Nationale en 2024 avec la lettre à la députée de notre circonscription, Anne-Laure Babault.

Lors de la commémoration du 8 Mai 1945

Nous sommes ouverts à des propositions nouvelles qui alimenteraient nos réflexions et enrichiraient nos projets.

L'équipe du CMJ

BIBLIOTHÈQUE LA MÉRIDIENNE

Poussée par de bons vents, la Méridienne vogue à vive allure et accostera le

samedi 27 octobre

à l'Archipel pour une soirée arts et lecture en compagnie de notre parrain **Marc Roger**.

L'équipage remercie tous ses petits passagers, toujours fidèles aux ateliers bricolages, dont les œuvres se balancent au gré de la houle.

Des nouveaux livres sont arrivés, n'hésitez pas à venir les emprunter si vous trouvez le voyage un peu long.

A bientôt !

Mardi, mercredi, jeudi : 16h30-18h30
Vendredi : 16h - 19h
1er samedi du mois : 10h30-12h30
Bébés lecteurs (de 0 à 3 ans) le vendredi matin de 10h30 à 11h30

COMMISSION BÂTIMENTS/PATRIMOINE

BÂTIMENTS

Nos projets en cours « Pôle commercial » et Pôle santé » avancent :

Pôle commercial :
- permis de construire délivré,
- consultation des entreprises pour les études géotechniques.

Pôle santé :
- travaux des réseaux effectués,
- signatures des premiers actes avec les professionnels de santé.

Salle polyvalente :
Nous travaillons sur le projet de rénovation et avons sollicité le CRER (centre régional des énergies renouvelables) pour bénéficier d'une étude gratuite sur les possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques et d'isolation.

PATRIMOINE

Eglise : *autour de la toile « Présentation au temple » de Garot-Dubuisson*

Lors d'une commission dans notre église en 2022, nous avions constaté le mauvais état de la toile « Présentation au temple » et envisagé sa restauration.

En mai 2022, lors du récolement des objets mobiliers classés au titre des monuments historiques, Mme BERNARD-GRITT, conservatrice de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles), nous confirmait l'urgence d'une intervention.

Des restaurateurs d'œuvres d'art ont été sollicités pour établir une expertise et un chiffrage.

Un travail important sera nécessaire : décrochage et transport, nettoyage, retouche, rentoilage et surtout la retention de la toile.

Notre toile étant inscrite à l'inventaire des objets mobiliers protégés au titre des monuments historiques depuis le 4 août 1999, elle peut bénéficier d'aides et de subventions de la région, du département et le soutien de la fondation du patrimoine.

A ce titre, un dossier a été déposé auprès de la DRAC afin d'obtenir les autorisations nécessaires à son déplacement et à sa restauration.

La fondation de France propose de nous accompagner pour l'organisation d'une collecte de fonds, par notre association d'histoire locale « Saint Médard d'Aunis d'hier à aujourd'hui » sous forme d'animation ou d'un concert dans l'église.

Bien que non signée, cette peinture « huile sur toile » est l'œuvre du peintre Etienne Garot-Dubuisson, qui a vécu vers Rochefort. D'autres œuvres de ce peintre sont exposées en Charente-Maritime, notamment « Présentation de Jésus à Siméon », 1725 (église de Dompierre sur Mer) ; « Présentation de Marie au temple », 1723 (La Rochelle, chapelle du collège Eugène Fromentin).

Corinne GUERRY

La toile dans l'église

Craquelures et déchirures de la toile

Trous et décrochage de la toile

COMMISSION URBANISME

La commission urbanisme s'est réunie le 12/12/2022 et le 17/01/2023.
Ces réunions ont permis aux élus de :

- Se familiariser avec le PLUi et la modification en cours,
- Découvrir les projets d'urbanisation de notre commune au travers des OAP et d'en appréhender les enjeux.

Les échanges ont permis de faire quelques remarques. Ces remarques ont été transmises au service études urbaines de la CdA La Rochelle et intégrées à la modification du PLUi.

Avancée des travaux de voirie lotissement du Parc à l'entrée ouest du bourg rue de la Liberté.

Les travaux de voirie viennent de se terminer, en voici un aperçu. Nous pouvons y voir les aménagements intérieurs avec la plantation de plusieurs arbres et massifs, des trottoirs au même niveau de la chaussée permettant de délimiter une zone partagée entre véhicules et piétons, deux parkings, une zone commune de dépôts des containers à poubelle à l'entrée du lotissement.

Le second lotissement au Moulin Neuf n'a quant à lui pas encore commencé ses travaux de voirie, j'en rendrai compte dans le prochain bulletin.

Avancée du Pôle Santé

Les travaux d'aménagement et la pose des réseaux (eaux, assainissement, électricité et télécom) ont été réalisés et finalisés le mois dernier. Voici un aperçu en photos. Nous pouvons y apercevoir les zones correspondant aux futurs bâtiments de la psychologue, des médecins généralistes (le long de la rue Valpastour), la voirie et les parkings.

Installation d'une antenne mobile

Ces dernières semaines, vous avez pu constater l'installation d'une nouvelle antenne téléphonie mobile au niveau de la station d'épuration de la commune. D'une hauteur de 43 mètres, elle va pouvoir permettre d'améliorer la couverture réseau sur notre village. Nous attendons son raccordement au réseau électrique par Enedis, puis son équipement par les réseaux SFR et Bouygues dans les mois prochains.

Philippe CARBONNE

COMMISSION SCOLAIRE

En ces jours de printemps, je profite du journal communal pour vous donner quelques informations sur les actions menées et sur les projets à venir.

Effectifs de l'école :
Malgré les nouvelles inscriptions des futurs écoliers de l'école du Nouveau Monde, les effectifs sont malheureusement en légère baisse pour la rentrée 2023-2024.

Dans l'attente des chiffres officiels et définitifs, les prévisions seraient une diminution d'une dizaine d'élèves sur l'effectif global. Nous sommes très vigilants sur ce point et sommes soucieux de garder un environnement favorable aux apprentissages et à l'émancipation des enfants tout en gardant les 10 classes de l'école.

Cette diminution se généralise y compris sur les communes voisines, certaines d'entre elles se voient même dans l'obligation de fermer une classe, ce qui n'est pas encore notre cas.

Les nouveaux élèves de petite section et leurs parents pourront bénéficier d'une visite de l'école qui se déroulera **un samedi matin fin juin ou début juillet.**

Plantation d'arbres :
Cet hiver, la mairie a mené une action visant à limiter, dans les années à venir, les îlots de chaleur. Différentes espèces d'arbres ont été plantées dans la cour de l'école maternelle, de l'école élémentaire ainsi que dans la cour des Tilleuls.

Cette action sera probablement jumelée avec l'intervention de l'ONG Bleu Versant. Cette dernière a pour objectif de travailler sur la désimperméabilisation et sur la renaturalisation des sols favorisant ainsi la lutte contre les îlots de chaleur liés aux changements climatiques.

Un projet pédagogique de sensibilisation est en cours pour faire intervenir cette association au sein de l'école avec l'implication à la fois des parents, des enseignants et de la mairie.

Information Pirouette :
Une nouvelle version du portail familles PIROUETTE sera disponible **à partir du 12 juin 2023**, avec davantage de fonctionnalités et des améliorations.

L'importation de vos informations de l'ancienne version à la nouvelle n'est techniquement pas possible.

Il faudra donc créer une nouvelle fiche d'inscription et en profiter pour mettre à jour vos données importantes (coordonnées téléphoniques, adresse mail par exemple).

A cette occasion une modification du règlement intérieur sera réalisée afin d'adapter au mieux nos services de réservations, annulations de la garderie et de la cantine.

Vous pouvez accéder à Pirouette :
http://smda.pirouette.app

Le nouveau guide d'utilisation ainsi que le nouveau règlement intérieur seront disponibles sur le portail familles.
Vous pourrez procéder à vos réservations pour la cantine et les garderies de l'année 2023-2024 à compter **du 12 juin 2023**.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rapprocher du service administratif et périscolaire au
05 46 35 81 73

Merci de votre collaboration. **Paul CHAMROEUN**

COMMISSION SPORTS/LOISIRS/ASSOCIATIONS

PROJET PARCOURS SPORTIF/SANTÉ

La commission sports, loisirs et associations s'est engagée, en 2021, dans l'étude d'un projet de création d'un parcours sportif/santé.

Ce projet s'inscrit dans le dispositif du « sport-santé » qui recouvre la pratique d'activités physiques ou sportives et qui concourt au bien-être et à la santé du pratiquant conformément à la définition de la santé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) : physique, psychologique et sociale.

La pratique d'activités physiques ou sportives contribue au maintien de la santé chez le sujet sain dans le cadre de la prévention primaire. Elle contribue aussi chez les personnes vivant avec une maladie chronique non transmissible à améliorer l'état de santé et à prévenir l'aggravation et/ou la récidive de ces maladies chroniques (prévention tertiaire).

L'enjeu de lutter contre l'inactivité physique permet de gagner des années de vie en bonne santé, de diminuer ou de prévenir les risques liés aux maladies chroniques.

Le projet d'un parcours sportif/santé entre véritablement dans cette lutte et permet aux habitants de la commune de bénéficier d'un équipement sportif de proximité facile d'accès.

La commission s'est réunie quatre fois depuis avril 2021 afin de définir le contour du projet, choisir le lieu de pratique, définir le choix des ateliers, lancer une consultation auprès des entreprises pour la compilation des devis et choisir au final l'entreprise.

Le parcours sportif est sorti de terre fin 2022. Celui-ci s'étend avec un départ derrière la mairie, un cheminement le long du chemin de randonnée balisé et un pôle principal d'activités sur le terrain communal situé rue de la croix.

Les habitants de St Médard d'Aunis ont à disposition un équipement facile d'accès pour les débutants jusqu'aux plus confirmés. Il offre la possibilité de pratiquer à faible ou à haute intensité en fonction des capacités de chacun. La configuration du parcours permet de mixer différents types de travail physique entre la coordination motrice, le renforcement musculaire et la mobilisation de l'appareil cardio-respiratoire.

La commission sports, loisirs et associations et le conseil municipal ne peuvent que vous inciter et vous encourager à découvrir le parcours et à l'utiliser régulièrement.

Denis ROBERT

COMMISSION VOIRIE/AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE/ENVIRONNEMENT

Voirie :

En 2023, différents projets de voirie ont été validés en commission et au budget :

- reprise d'un petit chemin à La Navisselière,
- reprise d'une partie de la Rue du Vieux Fief (sécurisation de l'accès à l'école pour les piétons avec la création d'un trottoir PMR et désimperméabilisation, du croisement avec la D110 E2 jusqu'au parking),
- reprise d'une partie de la rue des écoles (sécurisation de l'accès à l'école pour les piétons du croisement avec la D110 E2 jusqu'à l'arrêt de bus),
- Étude de la reprise de la Rue Basse, Petite Rue, le reste de la Rue de la Barrère et Chemin du Pré (travaux en 2024 à confirmer en fonction du budget),
- Terminer les études pour l'enfouissement des réseaux à La Martinière,
- relamping des candélabres de la commune qui ne sont pas encore équipés d'ampoules LED (+50% d'économie d'énergie) par le SDEER.

En avril, les agents ont bouché les trous des chemins communaux avec de l'enrobé à froid, avant le passage du point à temps début mai, ce qui va permettre de réparer la chaussée ponctuellement.

Au mois de janvier, les agents ont renouvelé une partie des pancartes à La Martinière et à St Médard d'Aunis Bourg.

Mobilité :

2023 : 2ème édition de « Mai à vélo » sur le territoire de la CdA de La Rochelle. Sur Saint Médard d'Aunis, la randonnée à vélo, organisée par la Fourmilière, s'est déroulée de 1er mai.
Tout le programme de l'opération « Mai à Vélo » sur www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/deplacements/mai-a-velo

Espaces verts :

Les agents ont planté une centaine d'arbres, arbustes et végétaux divers, sur la commune en février 2023 : remplacement d'arbres morts, nouveaux espaces de pleine terre, cours de l'école, ...

Comme tous les ans à cette saison, les agents communaux doivent assurer l'entretien des espaces verts et des trottoirs. Notre commune est grande et la charge de travail est donc importante. Aidons les agents : **chacun peut, en fonction de ses capacités, entretenir son bout de trottoir.**
En 2023, nous ferons également appel à AunisGD pour faire une partie de l'entretien des espaces verts et des fossés de la commune.
Depuis le début de l'année 2023, la commune a à sa charge, l'entretien des espaces verts de la zone de Croix Fort. Aunis GD a déjà fait un passage pour la taille des arbustes et a commencé l'entretien des pelouses (6 passages/an). Les 2 grandes prairies seront fauchées 1 à 2 fois par an seulement.

Merci de ne pas entraver le travail des agents d'entretien des espaces verts avec du stationnement de véhicules gênants.

Déchets :

N'oubliez pas, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires à partir du 1er janvier 2024.

Vous pouvez fabriquer votre composteur ou vous en procurer un à l'unité de compostage de St Rogatien.

Pour plus de détails : www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/dechets/infos-pratiques?article=compost-et-composteu-1

Mélina Tarery

YÉLO, UNE PALETTE DE SOLUTIONS À LA MOBILITÉ

Yélo est le nom du réseau de transport public de l'agglomération, accessible avec une carte unique : la carte Yélo. Un système pratique et intelligent qui s'adapte aux besoins de ses utilisateurs.

UN RÉSEAU UNIQUE

Yélo, c'est d'abord un grand choix de modes de transports publics : bus, vélo, bateau, voitures électriques … Le tout connecté au TER .

Yélo, c'est ensuite une articulation de toutes ces solutions entre elles. Les modes de transport se complètent en des lieux stratégiques (gares ferroviaires, parcs-relais, places…) et permettent à chaque usager, régulier ou occasionnel, de passer d'un mode de transport à un autre sans perte de temps.

Les oiseaux emblématiques des plaines agricoles de Charente-Maritime.
En vous promenant sur la commune, vous avez peut-être déjà observé les oiseaux spécialistes des milieux agricoles.

Le Busard cendré, le Busard des roseaux, le Busard Saint-Martin et l'Œdicnème criard sont des **espèces emblématiques des plaines agricoles charentaises**.

Celles-ci sont **menacées, protégées** à l'échelle nationale et d'intérêt communautaire au niveau européen. Elles ont la particularité de **construire leur nid à même le sol**.

Les busards sont des rapaces qui se reproduisent dans les champs de céréales (orges et blés) et les prairies de mars à début août. Ils se nourrissent majoritairement de campagnols et de criquets.

L'Œdicnème criard par son plumage marron-sable est, quant à lui, un as du camouflage. Il pond ses œufs dans une cuvette de cailloux entre les rangs de cultures de printemps (maïs, tournesol, pois), dans les vignes et les terres nues, de mi-mars à fin août.

Détecter ces oiseaux n'est pas une tâche facile. De plus, il faut plus d'un mois aux jeunes après leur naissance pour pouvoir prendre leur envol. De ce fait, **les couvées et les poussins** de ces espèces sont particulièrement **exposés au risque de destruction accidentelle lors des travaux agricoles** (fauche, moisson, semis, désherbage mécanique).

En collaboration avec les agriculteurs, les **bénévoles et les salariés de la LPO interviennent** au printemps et en été**, pour localiser et protéger les nichées** de ces oiseaux menacés.

Ces actions de protection sont réalisées depuis 2004 sur les busards et depuis 2021 sur l'Œdicnème criard sur Saint Médard d'Aunis.

Vous avez observé ces espèces ou vous êtes agriculteur et vous avez trouvé un ou plusieurs couples de busards ou d'œdicnème criard sur vos parcelles durant la saison, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice départementale **Fabre Jennifer** à l'adresse suivante : jennifer.fabre@lpo.fr auteur : LPO

Nichée de busard cendré

Mâle adulte busard cendré

Adulte Oedicnème criard

Protection d'un nid d'Oedicnème criard

EXPRESSION LIBRE DES CONSEILLERS…

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

En 2020, vous avez choisi de nous faire confiance pour mettre en place un programme très complet. Malgré une crise sanitaire sans précédent, tous les conseillers de la majorité se sont mis au travail sans relâche pour voir naître ces projets.

Pour votre sécurité, nous avons renouvelé et ajouté des panneaux signalétiques sur toute la commune, acquis un radar pédagogique et interdit la circulation aux voitures et aux deux roues motorisées sur plusieurs chemins communaux.

L'entrée du Pontreau a été sécurisée par la mise en place d'un plateau ralentisseur et à La Martinière par la pose de chicanes.

L'enfouissement des réseaux et la reprise des trottoirs ont été réalisés route des Pierrières, ainsi que la réfection et la création de trottoirs à La Couronne et la reprise du chemin de contournement pour limiter le vol de poussière.

Le revêtement du parking école à côté des ateliers techniques a été refait.

Dans la continuité de la campagne de plantation, arbres et arbustes ont été plantés au Vivier, au Moulin Cabané, à l'ancienne décharge de L'Aubertière, dans les cours de l'école et des tilleuls et autour de la mairie. Un parcours santé a été réalisé tout autour du bourg.

Nous avons procédé à la rénovation du multiservices et à l'installation d'une belle terrasse conviviale.

La toiture de l'école maternelle a été entièrement refaite et pour un meilleur accueil de PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) et de nos associations, la salle des tilleuls a été entièrement rénovée.

Afin de valoriser et protéger notre patrimoine, des travaux ont été engagés dans l'église et au Moulin Cabané.

Pour une meilleure communication, le site internet de la mairie a été refait, des panneaux d'affichage ont été installés dans les hameaux et le journal communal vous permet de suivre les actions menées par les commissions et les associations toujours très actives.

Dans le cadre du projet Territoire Zéro carbone, notre commune a réalisé son bilan et l'accueil du PRRE (plateforme rochelaise de rénovation énergétique) une fois par mois a permis d'accompagner de nombreux habitants dans la rénovation énergétique de leur habitation.

Mais notre volonté d'agir et nos actions ne s'arrêtent pas là.
D'autres projets sont en cours de réalisation comme l'extension du pôle santé et la construction du pôle commercial, la rénovation de la salle polyvalente, la réorganisation et l'extension de la mairie, la renaturation de la cour de l'école avec l'ONG Bleu Versant ainsi que la rue du Vieux Fief, la rue des écoles et le passage en LED de tous les lampadaires de la commune.

Toujours à vos côtés et plus que jamais engagés, nous vous souhaitons un bel été.

LES 15 CONSEILLERS MUNICIPAUX MAJORITAIRES

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX NON MAJORITAIRES

En ce printemps 2023, nous sommes arrivés à mi-mandat : le temps de se consacrer à une évaluation de l'action publique communale après nos trois premières années au sein du conseil municipal.

Nous avons observé et vous témoignons :

- d'une quasi-absence de certaines commissions (« affaires scolaires, enfance et jeunesse » : aucune ces deux dernières années, « urbanisme » : une seule depuis le début du mandat, « environnement » sporadiques ou éclipsées par la voirie…)
- des prises de décisions avant les commissions, avant les conseils municipaux et en comité très restreint ;
- d'absence de compte-rendus des réunions extra-communales auxquelles participent le maire ou ses représentants
- d'une faible communication des informations communales ;
- d'une posture permissive sur les problématiques environnementales (brûlots, coupes de bois, gestion de la ressource en eau, pesticides…) ;
- de choix budgétaires contestés malgré un budget sain et équilibré permettant d'évidents investissements.

Observateurs impuissants et déçus, nous espérons encore des choix disruptifs et décisions nouvelles pour préparer et adapter notre commune aux lendemains. La majorité répondra que certaines choses ont été faites, certes, mais se révélant insuffisantes et d'un profond conservatisme doté d'un climato-attentisme.

Nous avons été élus avec plus de 40 % des voix et sur un programme progressiste tant sur la transition écologique que sur la vie sociale et solidaire.

Face à la dérive climatique et au déclin de la biodiversité, nous sommes convaincus qu'il est urgent d'agir et d'investir pour modifier profondément notre système de vie.

Plus proches des citoyens, la commune et l'intercommunalité constituent l'échelon privilégié pour ces actions d'ampleur tant attendues : consolidation et intensification du réseau de bus, densification des pistes cyclables, préservation de la ressource en eau, budget-climat, tiers-lieux, économie circulaire, budgets participatifs, commissions extra-communales, transition agroécologique et sortie rapide des pesticides…

Nos propositions enrichissent le débat et, si elles ne sont que trop rarement prises en compte, nous espérons qu'elles en éveillent certains.

Malgré la récente démission de notre tête de liste, nous continuerons à être moteur d'une ambition communale au service de tous et pour un avenir désirable. Nous vous savons à nos côtés et nous vous en remercions.

Sylvain CHOPIN Noëlle DONDIN François PETIT

Quel printemps !

Ce printemps 2023 a été particulièrement animé pour l'association SMAF, avec l'organisation de la Randonnée Gourmande du **29 avril** et la préparation du Festival Saint Med'Art Rock programmé le **samedi 17 juin prochain.**

La Randonnée Gourmande :

Concentrée sur l'Ouest de la commune, proposant des parcours de 8 et 12 kilomètres, les randonneurs ont pu apprécier les différentes pauses gustatives dans le Bourg, L'Aubertiere, et Delidon.

Nous espérions avoir 500 marcheurs, nous en avons accueilli plus de 700 !

Les maîtres mots de cette randonnée : **S**écurité et **C**onvivialité.

Sécurité de nos visiteurs mais aussi de nos bénévoles.

Sur les 68 bénévoles présents, une quarantaine était affectée à la sécurisation des parcours. Nous avons également veillé à ce que chaque poste de bénévole soit sûr et sans risque.

Convivialité : nos randonneurs ont apprécié la bonne humeur et la disponibilité des bénévoles et bien sûr la beauté de notre village. Cette randonnée a été un vrai succès.

Le Festival Saint Med'Art Rock

A quelques semaines de cet événement nous sommes tous focalisés sur cette organisation.

Vous le savez cette année nous accueillons des groupes exclusivement féminins, Jewly, Madam et Ladies Ballbreaker et nous vous promettons que vous ne regretterez pas votre venue.

Comme chaque année nous accueillerons des artistes peintres et sculpteurs (23 inscrits à ce jour).

Ces deux événements ne pourraient exister sans le soutien de nos partenaires et l'implication des bénévoles.

Nos partenaires : merci aux soixante-dix partenaires qui nous soutiennent, aussi bien aux nouveaux venus qu'à ceux qui sont avec nous depuis la première édition en 2010, Promoterre, Groupama, Eurovia, Intermarché La Jarrie, Loxam, Dufau… Merci à tous.
Merci particulier à la commune de Saint Médard d'Aunis et à la CDA de La Rochelle.

Les bénévoles : merci surtout à la centaine de bénévoles mobilisés pour cet événement, merci pour leur implication et leur enthousiasme.

Venez rejoindre l'équipe en écrivant à stmedartrock@gmail.com

Bon concert à tous !

Le président : Eric Mathiot

LE MOT DU PRÉSIDENT

Quelques informations complémentaires à celles du dernier journal communal :
Les activités proposées depuis le mois de septembre se déroulent de façon satisfaisante et toujours dans la joie de se retrouver. Désormais le multisports encadré par Jérémy François a trouvé ses adeptes le mardi soir à la salle polyvalente.

Les nouveaux ateliers tels que l'Essentrics® animés par Virginie Soave et celui sur le bien-être autour de la danse sensitive de Karine Biardeau suivi d'un voyage musical avec Françoise Rivaud , ont rencontré leur public ; nous allons pouvoir proposer un créneau d'Essentrics® hebdomadaire le lundi soir à 19h salle des Tilleuls et continuer les séances d'atelier de bien-être les 3èmes samedis des mois de septembre, novembre, janvier, mars, mai, éventuellement juillet, toujours dans cette salle à partir de septembre.
Contactez lafourmiliere17@gmail.com pour plus de renseignements.

Notre assemblée générale organisée le 20 janvier a précédé un moment de convivialité autour de délicieux macarons proposés gratuitement par « Nuances gourmandes » aux associations de la commune et nous en avons été ravis.

Le Loto organisé fin janvier a réuni plus de 300 personnes ! Un grand merci à notre équipe de bénévoles qui a assuré l'intendance avec efficacité et bonne humeur.

Dans le cadre du mois de mai à vélo initié par la CDA, le 1er mai, quelques familles se sont réunies devant la mairie et ont rejoint le lac de Frace à Aigrefeuille : pique-nique et jeux ont précédé un retour vers 16h après 20km parcourus dans la campagne.

Le 13 mai un stage de scrapbooking a réuni une équipe motivée autour de son animatrice. (Voir l'article ci-contre).

Quelques-uns de nos membres ont participé à la marche gourmande organisée par le SMAF et seront présents en tant que bénévoles au concert de rock en juin.

Comme chaque année, en clôture de la saison, un pique-nique réunira l'ensemble des adhérents de la Fourmilière le **jeudi 29 juin 2023 devant la Boussole**.

Enfin nous préparons l'anniversaire des 50 ans de notre association en 2024 ; une date celle du 29 juin 2024 a été choisie et nous comptons sur tous pour faire de cette date mémorable un moment festif.

Si vous souhaitez participer à ce projet « **organisation de l'anniversaire de la fourmilière** » venez à notre première réunion de lancement le **vendredi 7 juillet 2023 salle de la Boussole.**

Pour l'équipe de La Fourmilière,

Didier REMBERT

SCRAPBOOKING

Le plein de créativité avec l'activité scrapbooking de La Fourmilière !
En janvier, à l'occasion de la galette des rois, les adhérentes se sont offert des swaps (comprenez : échange de créations) auxquels chacune avait ajouté des délices sucrés. Gourmandise et Scrapbooking sont intimement liés.
Les soirées suivantes ont été rythmées par la fabrication de nombreuses boîtes et des albums photos.
La troisième crop s'est déroulée le **samedi 13 mai** à la salle de l'Archipel avec la venue de Karine - SCRAPOTIN.
En résumé : une journée studieuse et joyeuse, consacrée à la création d'un album photos à partir d'un kit complet et à l'aide de l'animatrice présente. L'activité scrapbooking se terminera par un pique-nique fin juin.
Nous vous souhaitons un bel été et n'oubliez pas de l'immortaliser avec des photos !
Imaginez, rêvez et créez !

Scrap' N go, les fourmis scrappeuses

Scrapotin

SO HAPPY TOGETHER

LE CERCLE DES ASTRONOMES

Comme tous les ans, Astraunis organise des soirées d'observation publiques pour les nuits des étoiles.

Après le succès de l'édition de l'année dernière, nous renouvellerons cette année l'organisation sur une soirée plus complète comprenant également quelques animations au niveau de la salle des fêtes.

Des annonces plus complètes à ce sujet seront faites plus tard sur le site Internet de notre cercle ou sur la page Facebook de la Fourmilière notamment, mais vous pouvez d'ores et déjà noter les dates afin de réserver votre soirée.

Le thème de cette année est : "*Poussières d'étoiles*"

le vendredi 11 août 2023 : nous animerons une soirée Nuits des étoiles en collaboration avec l'office du Tourisme Aunis Marais Poitevin - Surgères. Le lieu défini est le Lac de Frace à Aigrefeuille

le samedi 12 août 2023 : nous animerons la nuits des Étoiles à Saint Médard d'Aunis et ce, dès le début de la soirée. Des animations et conférences sont prévues ainsi qu'un pique-nique avant de nous consacrer à l'observation aux télescopes une fois la nuit tombée

Pensez à vous couvrir car les nuits, même en plein été, sont bien plus fraîches que les jours.

Pour plus de renseignements, contactez-nous sur le site

https://www.astraunis.com ou par courriel

(contact@astraunis.com).

PS : Les manifestations sont susceptibles d'être annulées en cas de météo défavorable. **Patrice DENIS**

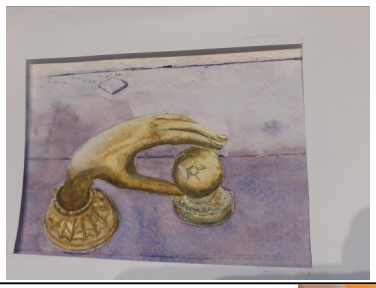

ATELIER AQUARELLE

Deuxième année de présence de l'atelier aquarelle le mardi de 14h à 17h salle de La Boussole.

Groupe de 10 personnes maximum.
Atelier d'initiation.

Les différentes techniques de base : dessin et aquarelle sont abordées. Les thèmes sont divers : marines, paysages, portrait, , fleurs …thèmes communs, mais aussi des mardis de lâcher prise personnel selon ses désirs.

Au bout de quelques séances arrive le plaisir de sa première composition. L'aquarelle est une activité peu onéreuse.

Une exposition aura lieu si possible en septembre au forum des associations où les inscriptions seront prises pour l'an prochain selon les places disponibles.

Reprise de l'activité début octobre.

Liliane BIGOT

NOUVEAU

« LATIN CUBA 100% » est une association de danses latino urbaines née à l'origine de la passion pour la danse de son fondateur Victor Valdes originaire de Cuba.

Notre objectif est de partager les différentes danses latines en plusieurs chorégraphies complètes et adaptées à tout le monde (salsa, bachata, reggaeton).

Nous proposons des cours de reggaeton et des cours de salsa évolutive (en solo puis en couple). Tous nos cours sont adaptés au débutant car le niveau est évolutif.

N'hésitez pas à venir partager dans la bonne humeur et l'ambiance cubaine nos cours à Saint Médard d'Aunis à partir **de septembre 2023, LE MARDI DE 18h à 20 h - SALLE POLYVALENTE.**

Bien cordialement,

Sophie VALDES 07 84 34 73 34

FEELING DANSE

Petit souvenir d'une soirée extraordinaire le 1er avril 2023 pour le dîner spectacle de l'association feeling danse.

Nous étions 180 personnes à profiter de cet agréable moment.

N'hesitez à nous rejoindre pour de nouvelles aventures et à dans 2 ans pour un nouveau spectacle.

Cordialement,

Delphine GOBERT 06.09.89.27.46.

AGENDA DES MANIFESTATIONS COMMUNALES

VENDREDI 2 JUIN	Conférence Les Rivages de l'Aunis	Ass. Hier à Aujourd'hui
SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUIN	Ball-Trap	ACCA
SAMEDI 17 JUIN	ST MED'ART ROCK	SMAF
DU 20 AU 27 JUIN	Voyage Cantabrie	Sourire d'Automne
SAMEDI 1er JUILLET	Kermesse Ecole	APE
JEUDI 13 JUILLET	Festivités	Municipalité
VENDREDI 11 AOUT	Nuit des Etoiles	Astraunis
LUNDI 14 AOUT	Théâtre de plein air	La Fourmilière
DIMANCHE 27 AOÛT	Rando Pédestre	Ass. Hier à Aujourd'hui
JEUDI 7 SEPTEMBRE	Pique nique	Sourire d'Automne
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE	Vide grenier	La Fourmilière
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE	Forum des associations	Municipalité
SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 SEPTEMBRE	Journées du Patrimoine	Ass. Hier à Aujourd'hui
VENDREDI 22 SEPTEMBRE	Assemblée Générale	APE
DU 7 AU 14 OCTOBRE	Voyage Montenegro	Sourire d'Automne
VENDREDI 27 OCTOBRE	Conférence Marc Roger	La Méridienne
SAMEDI 28 OCTOBRE	Halloween	APE
SAMEDI 4 NOVEMBRE	Apéro-concert	La Fourmilière
SAMEDI 11 NOVEMBRE	Repas annuel	CCAS
SAMEDI 11 NOVEMBRE	Commémoration	Municipalité
SAMEDI 18 NOVEMBRE	Concours de belote	Sourire d'Automne
DIMANCHE 3 DECEMBRE	Marché de Noël	APE

Le Pôle Enfance de l'association organise un accueil pour les enfants de St-Médard d'Aunis les mercredis (de 7h30 à 19h) et pendant les vacances scolaires (de 8h à18h30).
Plus d'informations par mail à **contact@papj.fr** ou sur notre site internet papj.fr

Zoom sur les vacances d'été

L'accueil est ouvert pendant les vacances d'été 2023 du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet, puis du lundi 21 août au vendredi 1er septembre.

Voici les thématiques et sorties de ces vacances :

Semaine du 10 au 13 juillet - Les vikings :

Lundi 10 juillet : Sortie au Château de Tiffauges.

Jeudi 13 juillet : Journée inter-centre.

Semaine du 17 au 21 juillet - Semaine de l'eau (projet en partenariat avec la bibliothèque La Méridienne) :

Mardi 18 juillet : Journée à l'asinerie pour les élémentaires.

Mercredi 19 juillet : Journée piscine pour les moyenne et grande sections.

Semaine du 24 au 28 juillet - Le virtuel :

Mardi 25 juillet : Journée handisports de CE1 à CM2.

Jeudi 27 juillet : Journée au Parc à Bout à partir de grandes sections.

Semaine du 21 au 25 août - Les transports :

Mardi 22 août : Journée à Châtelaillon en prenant le train.

Jeudi 24 août : Journée à l'Ile de Ré en vélo de CE2 à CM2.

Semaine du 28 août au 1er septembre - Semaine du camping.

+ d'infos = RDV sur notre groupe Facebook (https://www.facebook.com/groups/1375855639579192)

Le **Pôle Jeunesse** (CM2/11-17 ans) propose des ateliers sur les locaux de La Jarrie et Le Thou les mercredis et les samedis.
Le pôle jeunesse accueille également les jeunes durant les vacances scolaires.
+ d'informations par mail à **jeunesse@papj.fr** ou sur notre site internet papj.fr

Nouveauté !!!

PAPJeux = ludothèque permettant l'emprunt de jeux de société.
Réservation en ligne sur papj.fr/ludotheque/

Ouverture des inscriptions à l'année 2023-2024 = mardi 2 mai sur papj.pirouette.app/auth/connexion

A noter nos prochains RDV :

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été = le vendredi 9 juin 2023 sur pirouette

AG de PAPJ = le vendredi 2 juin 2023 au siège de PAPJ à 18h30

Vous êtes intéressés ?

N'hésitez pas à contacter Elodie au 06 61 56.92.14

QUE SE PASSE T IL AVEC L'APE ENSEMBLE ?

DE BEAUX CHÂTEAUX ET PARCOURS OÙ SAUTER ET S'ÉCLATER ONT RAVI LES ENFANTS LORS DU WEEK END DES STRUCTURES GONFLABLES LE 28-29 JANVIER.

NOUVELLE FORMULE CETTE ANNÉE POUR LA TRADITIONNELLE CHASSE AUX OEUFS SOUS FORME DE RALLYE PHOTOS. TOUT LE MONDE A BIEN COURU ET MERITÉ LES CHOCOLATS OFFERTS PAR L'APE ET LES GATEAUX REALISÉS PAR LES PARENTS !

NOUVEAUTE CETTE ANNÉE ET NON DES MOINDRES !
LA BOUM DU CARNAVAL A FAIT CARTON PLEIN !
LE VENDREDI 3 MARS DE NOMBREUX ENFANTS DÉGUISÉS SONT VENUS METTRE LE FEU À LA PISTE DE DANSE !
C'EST UN FRANC SUCCES POUR CETTE PREMIERE EDITION

LE LOTO DES ENFANTS A FAIT DES HEUREUX LE SAMEDI 13 MAI AVEC UNE PARTIE MATERNELLE LE MATIN ET UNE PARTIE POUR LES + 6 ANS L'APRES-MIDI. BRAVO A TOUS LES PETITS PARTICIPANTS ET MERCI AUX NOMBREUX SPONSORS

OUTRE LES FESTIVITÉS L'APE C'EST AUSSI LES DONS À L'ÉCOLE DU NOUVEAU MONDE. CETTE ANNÉE C'EST PLUS DE 3500€ QUI ONT ÉTÉ VERSÉS POUR LES PROJETS SCOLAIRES. CELA A PERMIS NOTAMMENT D'OFFRIR DES SPECTACLES AUX ENFANTS, DU MATÉRIEL DE COUR, DES CADEAUX DE NOËL, DES SORTIES DE FIN D'ANNÉE ET D'AIDER AUX PROJETS DES 10 CLASSES

PROCHAIN RDV
KERMESSE
SAMEDI 1 JUILLET

L'APE ENSEMBLE EN EFFET VOUS RETROUVE TRÈS BIENTÔT POUR DE NOUVEAUX ÉVÉNEMENTS FESTIFS ET FAIRE LE PLAISIR DES ENFANTS !

Association

« AUNIS FIGURINES ET MAQUETTES » (A.F.M.)

Les 22 et 23 avril 2023, la deuxième édition de l'exposition de maquettes, de figurines et de jeux, organisée par l'association « Aunis Figurines et Maquettes » (AFM), avait lieu sur la commune de Saint Médard d'Aunis (17220).

Sur plus de 600 mètres carrés, plus de 50 exposants se sont réunis et un public d'environ 550 personnes a pu admirer des modèles réduits et s'initier à l'univers du jeu.

Cette manifestation a ainsi pu mettre en lumière les différents domaines d'activités de l'association et a été l'occasion pour le public de rencontrer des maquettistes et des joueurs de différents horizons affiliés à des clubs régionaux et nationaux.

Ainsi, les visiteurs ont passé un moment agréable, en famille ou entre amis, en admirant plus de 700 pièces comprenant des figurines, des dioramas, des maquettes d'avions, de bateaux, de voitures ou de chars sur des thèmes variant de l'historique à la science-fiction.

De nombreux jeux de société ont également été présentés par les membres d'A.F.M., allant des jeux de stratégie avec figurines aux jeux de cartes et de plateau.

Un tournoi de jeux a également été organisé autour du jeu de cartes '' Magic the Gathering'' grâce à la présence de ''La Guilde''.

Nous rappelons que cette association permet de promouvoir et de développer une communauté de joueurs autour de jeux de cartes à collectionner sur la Rochelle et ses environs.

En résumé, l'exposition de maquettes et de jeux organisée par le club AFM de Saint Médard d'Aunis a été un véritable succès sur les deux jours du week-end en offrant une expérience ludique à un public de tout âge.

Les organisateurs remercient maintenant tous ceux qui ont contribué à cette manifestation et leur expriment leur souhait de renouveler cette expérience enrichissante dans deux ans.

Dans cette attente, prenez soin de vous et si vous passez par Saint Médard d'Aunis, arrêtez-vous et venez vous initier au monde de la miniature et du jeu en notre compagnie.

Jérôme Allmang Président d'A.F.M.
Contact : tel - 06 13 38 30 58

CLUB SOURIRE D'AUTOMNE
St Médard d'Aunis/St Christophe

Nous venons de réaliser notre sortie à Bordeaux jeudi 4 mai (54 participants).

Le matin à la base sous-marine construite par les Allemands pendant la seconde guerre mondiale, découverte des bassins de lumières, plus grand centre d'art numérique accueillant de grandes expositions immersives.

Puis déjeuner spectacle au cabaret l'ange bleu.
La magie des corps sculpturaux, de très grands moments d'humour, des chansons éternelles, un tourbillon de plumes …

Nos voyages : pour 2023, La Cantabrie et le Monténégro affichent complet mais nous réfléchissons au programme 2024 et nous pourrons bientôt vous annoncer les prochaines destinations.

Venez nombreux nous retrouver au **pique-nique jeudi 7 septembre sur la plaine de la mairie de St Médard d'Aunis**.

Pour ceux qui le désirent : une balade à 10h30. A midi apéritif offert par le club. Déjeuner apporté par chacun. Après-midi concours interne et intense de pétanque. Jeux divers et papotage pour les autres.

Nouvelle **sortie à la journée le mardi 21 novembre** à Aiffres, un déjeuner spectacle :
les pépites d'Amérique du sud, un voyage coloré et rythmé à travers une dizaine de pays : Mexique, Argentine, Pérou, Colombie, Bolivie, Brésil …

Tous les lundis, quand la météo s'y prête, marche balade de 6/8kms dans la bonne humeur et la bienveillance.

Rendez-vous 14h parking de la salle polyvalente de Saint Christophe.

Pour tout renseignement pas d'hésitation appeler

Patricia Tuffet 06 65 52 32 28

Le Studio Des Artistes
Saint Médard d'Aunis

Les 24 – 25 et 26 mars dernier, ont eu lieu les représentations des pièces de théâtre jouées par la troupe du Studio des Artistes :

les enfants "Sortez vos écrans" - "Le bulletin scolaire" - "Le Braquignol"

les adultes « Allô, Tahiti ? ».

Cette année encore, nous avons eu beaucoup de plaisir à jouer devant vous et nous espérons vous avoir fait passer un agréable moment.

Nous remercions tous les habitants de la commune et des alentours d'être venus nous encourager et rire avec nous.

Merci aux nombreux partenaires pour les lots de la tombola.
Merci à tous les parents de s'être investis cette saison.

Pour finir la saison en beauté et passer un moment festif, toute la troupe s'est retrouvée autour d'un restaurant/karaoké pour les adultes et à Palmilud, après avoir dégusté une bonne pizza, pour les enfants.

Vous êtes un homme, une femme, vous avez envie de jouer au théâtre, vous avez envie de venir vous amuser, vous avez envie de rejoindre notre magnifique troupe, n'hésitez pas !

Je vous encourage à venir partager cette belle aventure avec nous!!

- **Inscriptions pour les adultes jusqu'à fin juin et début des répétitions en septembre**
- **Inscriptions pour les enfants (à partir de 8ans) jusqu'à fin septembre et début des répétitions en octobre.**

Pour tout renseignement adressez vous à Maryse.

Rendez-vous l'année prochaine les 22-23 et 24 mars 2024 !!

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook « Le studio des Artistes »

Maryse Deraze, présidente de l'association
Tel : 05.46.35.83.40. 06.09.37.54.53

Assemblée Générale du 12 mai 2023

Chasse Juridique

AI-JE LE DROIT DE SORTIR MON CHIEN SANS LAISSE HORS SAISON DE CHASSE ?

Quelle que soit la catégorie de chien et tout au long de l'année, il est un principe que chaque propriétaire doit tenir son chien en laisse s'il présente un danger pour les personnes, les biens ou la faune sauvage. Durant la période printanière, si l'appel de la forêt pour nos compagnons et nous-mêmes est vecteur d'évasion, la divagation d'un chien peut avoir des conséquences néfastes en pleine période de reproduction de la faune sauvage. Ainsi si l'obligation de tenue en laisse de votre chien n'est ni générale, ni absolue, certaines situations conduisent à devoir le sortir attaché. Revenons sur les bonnes pratiques ! (***par Philippe Landelle, expert juridique de la direction Police, connaissance, expertise de l'Office Français de la biodiversité)***

TOUJOURS SOUS LA SURVEILLANCE EFFECTIVE DU MAÎTRE

L'article L.211-19-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime dispose qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. L 'article L211-23 du même code définit l'état de divagation « Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. »

Un maître n'est pas en infraction, au titre de la police de la chasse, lorsque son chien est à moins de 100 mètres de lui et reste sous son contrôle, sauf s'il est avéré que le chien quête le gibier.

Dans ce cas, il s'agit d'un acte de chasse et donc éventuellement d'une chasse sur autrui (contravention de 5ème classe, soit 1500 € maxi, art.R428-7 C), voire d'une chasse hors période de chasse (soit 1500 € maxi, art. R428-7.C). Le maire peut aussi interdire l'accès de certains lieux aux chiens, même tenus en laisse. Ces mesures sont affichées à l'entrée des jardins publics, par exemple, et des mesures spécifiques pour les chiens dangereux peuvent compléter les obligations de tenue en laisse.

DU 15 AVRIL AU 30 JUIN : laisse obligatoire dans les bois et forêts en dehors des allées

Au titre de la police de la chasse et donc de la protection du gibier, la personne ne peut autoriser son chien à faire « ce qu'il veut » (quête du gibier). L'arrêté du 16 mars 1955 modifié relatif à la divagation des chiens prévoit que « pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, ainsi que dans les marais, et sur le bord des cours d'eau, d'étangs et lacs ».

Ainsi par leur seule présence, les chiens non tenus en laisse, et libres de leurs instincts, pourraient déranger et stresser les animaux particulièrement sensibles pendant cette période, et par là mettre en péril leur reproduction. Cette mesure vise à prévenir la destruction des oiseaux et d'autres espèces d'animaux, et à favoriser leur repeuplement.

La laisse n'est donc obligatoire que pour promener vos chiens du 15 avril au 30 juin dans les bois et forêts en dehors des allées, éventuellement sur les voies publiques en zone urbaine ou lorsque des prescriptions municipales le prévoient, sur tout ou partie du territoire communal.

En dehors de ces cas, vous n'êtes pas obligé de tenir vos chiens en laisse dès lors que vous maintenez un véritable contrôle effectif sur ces derniers et qu'ils ne peuvent être considérés en état de divagation. Toutefois, attirons votre attention sur le fait qu'en cas de dommage quelconque (aux biens, aux personnes, aux propriétés ou à la faune et la flore sauvages) causé par vos chiens, votre responsabilité civile comme pénale pourra être recherchée.

SI VOUS VOUS TROUVEZ EN INFRACTION

L'article R622-2 du Code Pénal punit de l'amende prévue pour les contraventions de 2ème classe (150 € maxi) « le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes de laisser divaguer cet animal ». L'article R428-6 du Code de l'environnement punit de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe (750 € maxi) le fait de « chasser en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi de la divagation des chiens ».

Cette infraction est constituée dès lors que les chiens en état de divagation sont susceptibles de porter atteinte à la faune sauvage, même s'ils ne sont pas effectivement en action de chasse (CA Nancy 6 mars 1952 ; BOSC 1952, n°10 p.44).

Extrait du n°896 Mai 2022— La Revue nationale de la chasse

Le président
Thierry Pannetier 06.24.10.04.95

Association d'histoire locale

10 rue de la Borderie L'Aubertière

Tél 0546270139 francatetaud@orange.fr

Saint-Médard-d'Aunis d'hier à aujourd'hui

CARTON PLEIN
POUR LE NOUVEAU PRINTEMPS DU LIVRE
LE 12 MARS 2023

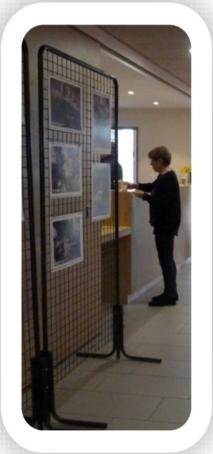

Nouvelle organisation, nouvelle salle, nouveaux exposants, le Printemps du livre 2023 est, de l'avis général, un succès.

Plus de 50 auteurs nous ont sollicités pour présenter leurs œuvres, seulement 40 ont été retenus, faute de places.

Plus de 250 visiteurs se sont déplacés pour dialoguer avec les femmes et hommes de plume, écouter les 10 conférenciers et contempler les expositions.

La bibliothèque ''La Méridienne'' était exceptionnellement ouverte, merci à Marine Lauret et aux bénévoles.

Je remercie également la municipalité de St Médard d'Aunis pour son aide financière et logistique et bien sûr tous les administrateurs de l'association.

Pour connaître l'histoire de votre commune, il est encore temps d'adhérer à l'association « Saint-Médard-d'Aunis d'hier à aujourd'hui » (12 € l'année).

Francis Tétaud : tél 0643091567,
mail : asso.histoire.stmedard17220@gmail.com

Randonnées pédestres

UNE PARTICIPATION TOUJOURS EN HAUSSE

Dimanche 29 janvier, journée ensoleillée, mais froide pour cette première randonnée de l'année 2023 autour de la corderie royale de Rochefort.

Vingt six personnes (un record) ce 26 février 2023 pour arpenter les allées de la forêt de Benon bien protégées du vent glacial de février.

Dimanche 23 avril 2023, Françoise, notre guide, nous fait découvrir ou redécouvrir une partie du patrimoine rochelais lors d'une balade historique et bucolique.

Les balades pédestres proposées (de 9 heures à midi) d'une dizaine de kilomètres évoluent dans un rayon n'excédant pas 30 minutes en voiture. Les parcours ne présentent pas de difficulté particulière.

Les randonnées sont gratuites pour tous les adhérents de l'association.

« Saint-Médard-d'Aunis d'hier à aujourd'hui »
Contact : Francis Tetaud - Tél. 06.43.09.15.67 - mail : asso.histoire.stmedard17220@gmail.com

Les nouvelles de la résidence VALPASTOUR

A L'APPROCHE DES BEAUX JOURS ET À LA SORTIE DE L'HIVER, REVENONS SUR LES BONS MOMENTS PASSÉS EN CE DÉBUT D'ANNÉE ET PRÉPARONS LES EXCELLENTS MOMENTS À VENIR !

La Galette des Rois offerte par la Mairie de Saint Médard d'Aunis. Un moment toujours très apprécié !! Merci !!!!

Un atelier Théâtre avec la Compagnie Déculottée avec les enfants du SESSAD 3D de l'Association Tremä.

L'association SILVER GEEK et ses jeunes en service civique de retour pour préparer nos résidents au concours de WII Bowling pour les trophées des Seniors 2023 à Poitiers ! Nous finissons 2ème de la Région !

Ciné débat avec les Jeunes d'Unis Cité

Une centenaire à Valpastour

Causerie autour des Moulins de Valpastour

Atelier épluchage fruits et légumes

Et aussi :
16 mai : le retour des Assistantes maternelles pour des échanges Intergénérationnels
17 mai : Sortie Bowling
26 mai : : Les Mistinguettes pour les anniversaires des résidents
En juin 2023 :
Sortie pique-nique au Lac de France
Sortie bord de mer à Châtelaillon Plage
Et les ateliers Jardinage de la résidence...

Les Mistinguettes

Concours de Belote Inter Ehpad et repas entre résidents

A VENIR LE 03 JUIN 2023 LA FÊTES DES FAMILLES DE VALPASTOUR AVEC SON BARBECUE D'ETÉ

RAPPEL INFOS NUISANCES

ATTENTION BRÛLOTS

Nouvelle réglementation en vigueur depuis le 2 décembre 2020 (arrêté préfectoral n° 20EB767)

"Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels de déchets (...) produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales est INTERDIT toute l'année sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime.''

Ces déchets doivent impérativement être déposés à la déchetterie la plus proche, recyclés (compostage, ...) ou dirigés vers les filières appropriées.
Des demandes de dérogation pour le brûlage des déchets verts forestiers (...) ou pour certains résidus agricoles (...) peuvent être sollicitées (...)"
Les demandes de dérogation sont à déposer en mairie (imprimé disponible en mairie).

Pour plus d'information :
https://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-civile/Prevention-des-feux-de-foret/Reglementation-des-feux-en-extérieur.

NUISANCES ANIMALES

Chacun connaît les dommages causés par les animaux domestiques en divagation, prédation de la faune sauvage et domestique (poulailler), éparpillement des poubelles, blessures et morsures, risque d'accidents de la circulation, pollution des trottoirs et lieux publics, création de conflits de voisinage, etc

Il convient de rappeler que tout propriétaire a des obligations et devoirs en matière de détention de chien (art 1385 du code civil). Les divagations ont un coût pour la commune, les employés sont chargés de capturer les animaux et de les conduire à la SPA.

De nombreux enfants, piétons, cyclistes, joggers circulent dans nos villages, un chien en liberté est un risque pour eux.

Tenez vos animaux en laisse lors de votre promenade, et ramassez leurs déjections ! Il y a trop de plaintes à ce sujet. C'est un rappel au sens civique !

Par ailleurs, les aboiements de chiens constituent de réelles nuisances sonores dans certains cas, et un trouble du voisinage. Pensez-y !

NE LAISSEZ PAS DIVAGUER

NI ABOYER VOS CHIENS

NUISANCES SONORES

Les bruits de voisinage peuvent constituer une réelle nuisance. Il est donc indispensable de respecter la tranquillité de chacun de jour comme de nuit. Il est demandé à tous de tondre la pelouse à des horaires acceptables et de ne pas bricoler bruyamment en dehors des horaires recommandés (arrêté municipal pollution sonore du 21.04.89).

Les engins bruyants sont tolérés : les jours ouvrables de 8h à 20h - les samedis, dimanches, et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 19h.

STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS ET SUR LES ESPACES VERTS

Les véhicules ont la fâcheuse tendance à occuper la totalité des trottoirs ce qui oblige les enfants, poussettes et piétons à s'exposer dangereusement à la circulation.
La circulation des piétons sur le trottoir ne doit pas être entravée.

RESPECTEZ ÉGALEMENT LES ESPACES VERTS !

Françoise RIVAUD

FESTIVAL SAINT MED'ART ROCK

17 juin 2023

Ladies BALLBREAKER

ENTREE GRATUITE

13ème EDITION

EXPOSITION D'ARTISTES
A PARTIR DE 14H00

DEBUT DU FESTIVAL
TREMPLIN ROCK 17H00

SAINT MEDARD D'AUNIS

St Médard d'Aunis

Bière autrement

SMAF

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Promoterre

LOXAM

Intermarché LA JARRIE

Van-Away.com

SERVY-CLEAN

EUROVIA VINCI

Groupama la vraie vie s'assure ici